N'ayez plus peur... Parlez, dénoncez vos harceleurs ! On vous écoute pour agir.

Le harcèlement scolaire est aujourd'hui un sujet qui fait beaucoup parler, c'est même une priorité nationale. Tous les médias font des sujets dessus mais cela n'empêche pas le harcèlement scolaire de perdurer. La parole est-elle vraiment le remède miracle ?

Pour lutter contre le harcèlement, il faut dans un premier temps pouvoir l'identifier, le nommer et libérer la parole.
Nous avons interrogé Mr. Lebeau âgé de 53 ans qui lorsqu'il avait 10 ans a été victime de harcèlement. A l'époque la notion de harcèlement scolaire n'existait pas. Il nous a expliqué qu'en classe un écolier « Laurent » agressif et mal dans sa peau l'avait affublé du surnom de « Corbeau ». Beaucoup d'habitants du village, y compris des adultes, s'étaient mis à l'appeler le « Corbeau », à l'insulter. Puis cela a dégénéré, il a même été caillassé et poursuivi par un enfant avec un couteau de boucher. Ses parents et l'Instituteur auquel il s'était confié n'ont pas compris qu'il s'agissait d'un grave cas de harcèlement.
Aujourd'hui il nous semble qu'au moins la libération de la parole et la prise de conscience de ce qu'est le harcèlement permettraient aux adultes d'agir.

Pour agir sur le harcèlement il est utile d'en connaître la définition.
Le harcèlement est une forme de maltraitance morale et physique, il se définit par une conduite abusive qui se manifeste notamment par des comportements, des paroles, des gestes, des actes ou des écrits pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégralité physique ou psychologique d'une personne. Cette définition est à la fois précise et floue et ne permet pas d'intégrer le ressenti de la victime.

Car un acte bénin pris individuellement comme « un doigt d'honneur », lorsqu'il est répété peut devenir un acte de harcèlement, comme nous l'a expliqué l'infirmière scolaire, Madame Dompe, du lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois, lors de l'entretien qu'elle a bien voulu nous accorder. Des élèves, se sentant persécutés, peuvent venir la voir. Elle essaie de les aider en les écoutant, en parlant aux professeurs, aux CPE. « Résoudre un cas de harcèlement, c'est un travail d'équipe où chacun agit à sa manière. Je ne peux pas le résoudre seule. » nous a-t-elle confié. Peu importe le niveau de gravité, elle ne néglige aucun cas. Pour elle, il y a harcèlement dès que l'élève se sent persécuté. Cela va de la simple personne qui charrie à celle qui agresse. Dans cette lutte, Il n'y a pas de priorité, il faut juste que les lycéens n'aient pas de sentiment de mal-être.

Il peut être difficile pour une victime de venir se confier soit parce qu'elle peut être menacée si elle parle soit car elle peut avoir honte.
Mme Hermans revient pour nous sur le harcèlement de sa fille lorsqu'elle était à l'école primaire. « Lors de la fête de fin d'année de la classe de CE2 de ma fille, j'ai observé un drôle de balai dès qu'elle s'asseyait quelque part : les élèves d'à côté se levaient et allaient s'asseoir plus loin. Elle restait donc toujours seule et isolée sans que personne ne lui parle. Ce soir-là elle nous a tout dit. Comment la quasi-totalité de la classe ne voulait pas lui parler, la toucher car elle était soi-disant contagieuse. Comment on ne voulait pas jouer avec elle et comment deux élèves la harcelaient et la frappaient souvent ».
Mme Hermans nous explique que sa fille ne voulait pas que l'on avertisse la directrice car elle ne voulait pas être une « moucharde ». Il a fallu beaucoup de persuasion pour qu'elle accepte de briser le silence. Le dialogue entre les parents et la directrice a permis de mettre en place un plan pour que le harcèlement s'arrête. À la rentrée Il y a eu une réunion avec les parents sur le harcèlement, le projet pédagogique de l'école a porté cette année-là sur « le respect et le vivre ensemble ». Par la suite, malgré tout, le comportement de certains enfants ne s'améliorant pas, la directrice a convoqué chaque fin de semaine le « harceleur » et la victime pour qu'ils fassent le bilan de la semaine. Les actes de harcèlements se sont atténués mais le fond de l'air est resté hostile.

Illustration Jessica Lebeau

Il n'y a pas de solution miracle pour arrêter un harcèlement scolaire mais une attention de chaque acteur de la communauté éducative afin de détecter les cas, puis de mettre en place des actions, un suivi afin de mettre les harceleurs devant leurs responsabilités semble une des clés essentielles.

Le harcèlement scolaire est multiforme
Au lycée Jean Monnet il y a eu des cas sérieux de cyber-harcèlement qui se sont amplifiés car les victimes n'osaient pas sortir de l'ombre. Les harceleurs ont profité de cela pour se protéger car les victimes avaient trop peur de les dénoncer. C'est pour cela que Madame Ould, la proviseure du Lycée Jean Monnet, a fait appel à la BPDJ (la brigade de prévention juvénile) il y a quelques années pour réduire ses cas de harcèlement sur les réseaux sociaux qui s'étaient propagés au lycée.

Ainsi les persécuteurs ont été eux-mêmes ciblés, ils ont eu peur et ont pris conscience de leurs actes. Une baisse du harcèlement a été constatée. Selon Madame Ould, le plus important est de libérer la parole de l'élève : tout est déclaratif, ce phénomène n'est pas fait pour identifier le coupable mais pour les responsabiliser. Créer du dialogue encourage à libérer la parole des victimes, et ainsi créer de la confiance.

Cette intervention à permis de baisser le seuil de harcèlement scolaire dans le lycée au-dessous de 4 %. Désormais afin de réduire de manière permanente le harcèlement scolaire, le sujet fait partie du programme d'EMC (Enseignement Moral et Civique).

Il est toujours compliqué pour une victime de parler, et pourtant c'est la solution pour que la communauté éducative puisse agir et mettre en place des actions, qui sans être à 100 % efficaces, permettent de réduire le harcèlement et ses conséquences.

CLEMENT Constance et LEBEAU Jessica